



# Un coup d'accélérateur grâce au covid-19

« Le cadre officiel pour certains dispositifs médicaux a pris un coup d'accélérateur au cours des derniers mois. Des étapes importantes ont ainsi été franchies dans le domaine des applications numériques, et le cadre légal en matière de STHA est en préparation. Ces évolutions ouvrent la porte à des soins davantage basés sur des valeurs. »

**P**our Marnix Denys, directeur de la fédération de l'industrie des technologies médicales beMedTech, mhealthBelgium.be (géré conjointement par la fédération et par Agoria) a actuellement le vent en poupe. « 21 applis ont été approuvées, 17 au niveau M1, quatre au niveau M2, ce qui signifie qu'elles

peuvent se connecter aux hôpitaux et aux autorités en toute sécurité. »

L'Inami a validé des critères de financement pour des applis destinées au suivi et à la rééducation personnalisée après pose d'une prothèse totale de la hanche ou du genou. « Pour l'instant, seul MoveUp satisfait à tous les critères. L'important, c'est toutefois que ceci rend

possible d'autres formes de soins que la relation médecin-patient classique », souligne Marnix Denys.

En pleine crise du coronavirus, l'Inami a décidé de rembourser temporairement les consultations à distance et de constituer un groupe de travail dédié à la télémédecine – deux pas dans la bonne direction. Il est toutefois également important de mettre en place un cadre de financement structurel, notamment pour les applis médicales.

Le cadre légal pour le secteur STHA (« Services & Technologies Home Assistance») devrait, lui, être bouclé d'ici la fin de l'année pour réguler les services des entreprises qui amènent les dispositifs médicaux jusqu'au chevet du patient.

« La santé mobile et le secteur STHA représentent deux évolutions fondamentales qui vont contribuer à préserver la viabilité financière des soins de santé », souligne Marnix Denys.

## Oxygène

BeMedTech a été impliqué d'emblée dans le groupe de travail dispositifs médicaux mis sur pied dans le cadre de la lutte contre le Covid-19. Pour répondre à des problèmes essentiels comme la livraison d'oxygène et l'accumulation de ressources, beMedtech a notamment, en collaboration avec l'AFMPS, les pharmaciens et les MRS, beaucoup investi dans la communication pour appeler chacun à ne pas constituer de stocks inutiles. Les entreprises ont également accru la capacité en concentrateurs d'oxygène pour notre pays. Dans le contexte des pénuries de la seconde moitié du mois de mai, ces unités ont parfois dû être déplacées très rapidement et les pharmaciens ont fréquemment dû multiplier les coups de fils aux fournisseurs. Grâce à l'introduction d'un système de tickets en ligne – développé et géré par beMedTech – ils savent à présent qui est en tête de la liste et qui est le fournisseur qui gère leur demande.

Ce n'est par contre que tout récemment que les autorités ont également impliqué beMedtech dans le groupe de travail « tests diagnostiques ». « D'ici au début de la saison de la grippe, la capacité doit atteindre 70.000 tests par jour. Nous avons contacté les fabricants des tests et des écouvillons pour savoir s'ils pouvaient offrir des garanties en ce sens, puis fait rapport au ministre De Backer (Open VLD). C'est une bonne chose. Nous savons aujourd'hui clairement ce que les autorités attendent, ce qui n'était pas le cas au début de la crise. »

## Entre deux chaises

Face à la lenteur de la procédure de remboursement des dispositifs médicaux innovants, l'Inami a remplacé le Conseil Technique des Moyens diagnostiques et du Matériel de soins par une nouvelle Commission de Remboursement des Produits et des Prestations Pharmaceutiques (CRPPP). Le cadre légal aurait dû être finalisé fin 2019, mais le dossier a malheureusement pris du retard. « L'ancienne commission n'existait plus, la nouvelle pas encore... et c'est le patient qui est le dindon de la farce, puisqu'il se retrouve durablement privé de dispositifs remboursés innovants. Cette situation aurait pu être évitée. La bonne nouvelle, c'est toutefois que la nouvelle commission devrait travailler beaucoup plus rapidement lorsqu'elle aura trouvé sa vitesse de croisière. »

Pour conclure, Marnix Denys observe que la crise du covid a encore aggravé les problèmes de personnel de l'AFMPS. « L'industrie paie chaque année 11 millions d'impôts sur les dispositifs médicaux. L'AFMPS dispose officiellement de 40 experts, mais dans les faits, il y en a beaucoup moins... alors qu'il en faudrait au moins 80. Espérons que le redesign va améliorer les choses. »

Geert Verrijken



Marnix Denys :  
« D'ici au début de la saison de la grippe, la capacité doit atteindre 70.000 tests par jour. »